

## Note de service

Tableaux d'avancement à la hors classe  
et à la classe exceptionnelle  
des chargés d'enseignement d'E.P.S. et  
des professeurs d'enseignement général de collège

2016

La note de service ministérielle relative à l'avancement de grade des chargés d'enseignement et des professeurs d'enseignement général de collège pour l'année 2016 est publiée au bulletin officiel n° 48 du 24 décembre 2015.

Les professeurs qui remplissent les conditions pour bénéficier de ces éventuelles promotions sont informés personnellement par message via I-PROF.

Ils sont invités à compléter leur dossier  
à travers la même application : du 11 au 24 janvier 2016

L'avis des chefs d'établissement et des IA-IPR  
sera recueilli au travers de l'outil SIAP/I-PROF : du 25 au 29 janvier 2016

Les avis défavorables devront faire l'objet d'un rapport et être porté à la connaissance des personnels.

Consultation des avis des chefs d'établissement  
et des IA-IPR : du 30 janvier au 4 février 2016

Date limite de réclamation auprès  
des chefs d'établissement et de IA-IPR : le 5 février 2016

Nouveaux avis des chefs d'établissement  
et des IA-IPR : le 23 février 2016

Les C.A.P.A. chargées d'examiner les candidatures sont prévues

- pour les P.E.G.C. : le 23 mars 2016  
- pour les enseignants d'E.P.S. : le 13 mai 2016

Pour le Recteur et par délégation  
La Directrice des ressources humaines



Nathalie MASNEUF